

Pour le centenaire de l'amendement Wallon, voté le 30 janvier 1875, une réunion familiale eu lieu aux Petites-Dalles le 13 septembre 1975 à la villa Brise-Lames.

Directives données aux participants pour cette journée :

REUNION DE LA FAMILLE WALLON – PUISEUX AUX PETITES DALLES LE 13 SEPTEMBRE 1975

NOTE CIRCULAIRE N° 3 à diffuser par chacun auprès de ses proches

Le rendez-vous est fixé à « Brise--Lames", la maison située au bord de la mer à gauche de la route ; notre Grand Père a acheté cette maison en 1876 et y a vécu tous les étés jusqu'à sa mort en 1904 ; elle était alors connue sous le nom de "Chalet Wallon".

1°) La journée commencera par une messe dite à 11 h 30 dans la Chapelle des Petites-Dalles ; notre Grand Père aurait aimé nous y voir tous réunis en sa mémoire, lui qui aimait tant voir les siens groupés autour de lui.

2°) Un "livre d'or rassemblera les nom, prénom et adresse de chaque participant ou foyer présent. Il serait souhaitable de s'y inscrire, sinon dès l'arrivée, au moins dans la journée.

Ce livre sera ultérieurement complété par les photos qui seront prises par les uns et les autres.

Un badge de couleur différenciée par branche familiale, sera remis à chacun.

3°) Le repas familial pris en commun vers 13 h, constituera la partie centrale de cette journée. Il est demandé à chacun d'apporter les éléments d'un déjeuner froid qui, constitué selon les indications suivantes, permettra la réalisation d'un buffet communautaire :

-pain (pas de sandwich), charcuterie ou viande (poulet ou rôti par exemple, découpé), légumes (par exemple chips ou salade russe), fromage, boisson (vin, bière ou cidre).

Pour faciliter la préparation de ce repas, tous ces éléments devront être déposés dès l'arrivée et au plus tard avant midi selon les indications fournies à l'accueil (on trouvera sur place assiettes, gobelets, couverts).

4°) Vers la fin du repas un court exposé rappellera le caractère, la vie familiale d'Henri Alexandre WALLON, sa vie professionnelle et politique.

Il sera suivi d'un historique de la présence familiale aux Petites--Dalles.

5°) L'après-midi sera une occasion pour tous les membres de la famille de se retrouver un certain nombre de documents familiaux (généalogiques en particulier) seront à leur disposition ainsi, bien sûr, que les distractions locales (mer, promenades, danse, etc.).

N.B.- Il est très important que les éléments du déjeuner soient déposés dès l'arrivée

- Il serait prudent de se munir de quelques sièges pliants.

- Ceux qui, n'ayant aucune possibilité de voiture, arriveraient par le train, à Yvetot, voudront bien se faire connaître.

-Ceux qui désireraient des explications complémentaires pourront s'adresser à Madame THILLAYE qui sera avant le 8 août : 164, rue de Lourmel à PARIS 15ème - tél. 579-15-92, ensuite à : "Brise-Lames" les Petites Dalles, 76 Seine Maritime.

JUIN 1975

La photo souvenir



(Cliquez sur l'image pour l'agrandir)

A cette occasion, **Henri Guibert** fit un exposé sur les idées personnelles et la vie familiale d'Henri Alexandre Wallon :

Chers amis,

Un court exposé sur les idées personnelles et la vie familiale d'Henri Alexandre Wallon, notre aïeul, et sur son caractère, vous a été annoncé : j'ai été chargé de le préparer, en me servant des éléments de documentation à ma disposition.

Pouvions-nous prolonger cette journée sans évoquer la mémoire de celui au nom de qui nous sommes réunis ? Et sans essayer d'éclairer l'origine un peu obscure peut-être pour certains, de notre tradition familiale, faite de familiarité affectueuse et de sympathie collective ?

Résumons d'abord très rapidement les étapes de la vie professionnelle, de la vie politique de celui que, pour la simplicité du discours, j'appellerai Henri, sans que cela implique un quelconque irrespect pour sa mémoire.

Vie professionnelle

A la sortie de l'Ecole Normale en 1834, professeur agrégé d'histoire au collège (futur lycée Louis le Grand) et, à partir de 1841, au collège Rollin. En 1846, suppléant de Guizot à la chaire d'histoire de l'Ecole Normale, puis titulaire de cette chaire en 1849, élu en 1850, à 38 ans à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres dont il est élu secrétaire perpétuel en 1873. Doyen de la faculté des Lettres de Paris de 1876 à 1881.

Vie politique

Elu député suppléant de la Guadeloupe à l'Assemblée constituante de 1848, député à l'Assemblée législative, dont il démissionne en 1850. En 1871, élu député du Nord à l'Assemblée nationale, où il joue un rôle important dans l'élaboration, la discussion et le vote des lois constitutionnelles (janvier, février 1875) élu sénateur inamovible en-1875. Ministre de l'Instruction publique, des Beaux Arts et des Cultes dans le Ministère Buffet (1875 - 1876).

Une synthèse de la vie politique d'Henri a été faite en mai 197 par Maurice Schumann lors de la cérémonie de Valenciennes pour 10 centenaire du Sénat républicain ; elle a été publiée dans la Revue des Deux Mondes de juillet 1975. Il est intéressant de s'y reporter.

En ce qui concerne les ouvrages imprimés d'Henri, il faut se reporter aux bibliographies existantes.

Jeunesse d'Henri

Jusqu'à l'âge de 25 ans on peut suivre l'évolution de sa personnalité grâce à la nombreuse correspondance, qui a été analysée par notre cousin Joseph Petit : elle s'est établie entre lui, son père et sa mère, sa soeur Sophie et son beau frère Louis Jannet.

Avant d'entrer dans le détail, nous pouvons retenir deux faits fondamentaux.

Le groupe familial est très uni : beaucoup de franchise et d'intimité entre ses membres, des discussions parfois assez vives, sans jamais de vrais difficultés de rapports. On peut trouver là la première origine de notre tradition familiale Wallon et aussi de l'intimité qui n'a jamais cessé entre les enfants d'Henri et ceux de sa soeur, aïeule de la famille Puiseux ; Henri a toujours mis ceux-ci à égalité d'affection avec ses propres enfants et les rapports affectueux continuent toujours entre les deux branches.

L'autre fait est la foi religieuse d'Henri qui semble ne jamais avoir subi d'éclipse, mais avoir été une donnée constante de sa vie, avoir influencé son comportement familial, mais aussi professionnel et politique. Il était sur ce point en divergence avec son père, incroyant ; dans beaucoup de lettres il cherche à l'orienter vers une meilleure compréhension de la religion et à l'inciter à évoluer par des lectures, dont celle de l'évangile.

Avec sa mère, si croyante, la discussion ne prenait un tour un peu pénible que lorsqu'elle le soupçonnait de s'orienter vers le sacerdoce ou lorsqu'il sympathisait trop à son gré avec des amis prêtres susceptibles de l'influencer.

Voici les termes d'une de ses lettres à Henri, qui éclaire autant la religion du fils que celle de la mère ...

« Crois bien que de toutes les vertus qui te parent, celle que j'estime le plus en toi, c'est la religion - Elle est si bien entendu, si bien comprise dans tous ses préceptes, qui veut tolérance et indulgence pour toutes les erreurs, que je ne crains pas de te dire que tu peux faire beaucoup de bien à notre religion par la douceur de tes sentiments -mais cette belle morale a bien plus de poids dans la bouche d'un particulier sur la multitude que dans la bouche d'un prêtre où l'on voit l'obligation du langage ».

A ceci Henri répond :

« Soyez sûre que jamais sur ce point je ne céderai à des influences étrangères. Ma vocation m'est personnelle, c'est de moi seul qu'elle doit être entendue ».

Nous retrouvons à maintes reprises les manifestations de ce caractère ferme dans ses décisions, bien que tolérant et conciliateur.

En fait, il ne semble pas qu'il ait longuement envisagé d'être prêtre.

Suivons maintenant l'évolution d'Henri dans sa jeunesse :

Au Collège Royal de Valenciennes, il remporte tous les prix: sa famille l'a d'abord poussé vers Polytechnique, mais les mathématiques lui deviennent de plus en plus fastidieuses. Il est reçu premier à l'Ecole Normale supérieure en 1832, et continue à accumuler les succès universitaires avec aisance.

Son goût le porte très tôt vers l'histoire :

« Son enseignement, dit-il, me semble plus amusant, et de plus je pense qu'il est important que l'histoire ne soit point professée par des gens de toute opinion ».

C'est, n'est-il pas vrai ? reconnaître que les idées de l'historien influencent presque forcément son enseignement, et que lui, Henri, y voit la possibilité de développer le sens religieux des élèves.

Entre-temps il lui échappe de regretter de ne pas avoir fait sa médecine, qu'il aurait aimée avant tout, mais qu'il sait impraticable pour lui.

Il a un moment pensé à la carrière d'avocat, comme devant lui assurer plus d'indépendance que celle de professeur, soumise aux tendances gouvernementales.

« Mes opinions religieuses sont bien fixées, et je ne serai pas disposé à en changer pour le premier gouvernement venu - Je veux conserver mon indépendance ».

Finalement, il semble avoir suivi les conseils de son beau-frère Jannet, dont il faut reproduire ici la lettre :

« Je te dirai, et tu sens bien toi-même, que tu n'as pas ce brillant, cette vivacité, cette exubérance de force de ceux que la nature; destine à sentir, à produire, ou à faire sentir aux autres ce qui est l'objet des beaux arts; avec tes dispositions particulières dont le fond est un esprit très droit, un sentiment sûr et distinct du vrai et du bon, joint à une douce chaleur, il ne faut point porter tes études spéciales sur la littérature, mais bien sûr la philosophie ou l'histoire ».

En fait il veut consacrer tous ses instants à l'étude, et sa famille y trouve de l'excès. Sa soeur lui reproche, à Valenciennes, sa timidité, sa sauvagerie. « Tu ne te plais qu'avec ton Virgile, ton Horace, tous les vieux Grecs et Romains de l'antiquité ».

Nous verrons que, malgré le jugement un peu dur de son beau-frère, ii goûte aussi les beaux-arts.

En 1834, Louis Jaunet juge la façon dont Henri s'est comporté à l'oral du concours d'agrégation d'histoire, et dont il a traité le sujet avec « Profondeur, exactitude étonnante, plan bien tracé et bien suivi », et dont il a répondu aux objections des examinateurs :

« Justesse, discussion très serrée, connaissance des sujets traités par les autres ».

Parmi ses professeurs à l'Ecole Normale, il faut noter l'enthousiasme qu'il manifeste pour le cours de Michelet, comme s'il y trouvait les qualités d'entraînement passionné que personnellement il semble peu posséder; il reconnaît d'ailleurs aussi les défauts flagrants de Michelet. Il est intéressant de se reporter au texte de ce dithyrambe que cite Joseph Petit.

A partir de sa sortie de l'Ecole Normale et de son agrégation, il entre dans le professorat. Sa soeur et son beau-frère constatant son bon esprit, son jugement : « ses idées prennent un développement remarquable et il n'a plus besoin de personne », dit-elle, ce qu'on peut traduire par plus besoin des conseils de sa famille.

Nous le voyons à ce moment s'installer dans ses meubles, s'entourer de quelques très bons amis : il en cite les trois meilleurs, « les seuls auprès de qui il peut s'ouvrir entièrement », dit-il.

Dès 1834 ii s'inscrit parmi les premiers aux conférences' de St Vincent de Paul dont Ozanam était l'animateur depuis 1833 et dont l'objet est de visiter les pauvres, ce qui montre son élan et sa générosité pour les plus déshérités et son désir d'action sociale. Plus tard son objet s'étendra au développement de cercles catholiques en milieu ouvrier. C'est aussi le moment où commencent ses relations épistolaires avec M. Rara, de 14 ans son aîné, qui a été son professeur à Douai, est entré au séminaire d en 1836, prêtre en 1839, puis vicaire à Douai, Il s'établit un long dialogue entre les deux hommes ; nous avons 450 lettres environ de Rara jusqu'à sa mort en 1876, et malheureusement aucune réponse d'Henri n'a été conservée, mais ce n'en est pas moins une source précieuse de renseignements sur la vie et les opinions d'Henri, grâce à l'analyse que Didier Dastarac en a faite récemment.

Chaque semaine Henri va le voir: « un homme, dit-il, dans lequel la vertu est si douce et si affable, si ferme : force et douceur à la fois - C'est un bien inexprimable de le voir et de l'entendre, parlant non de vertu, mais d'une foule de petites choses qui exhalent la vertu ».

Henri s'intéresse aussi aux manifestations de la vie parisienne.

En 1835, suit avec passion les premières conférences de Lacordaire à Notre Dame de Paris et constate leur succès auprès des jeunes gens des écoles - de même pour les conférences du Père de Ravignan.

Il parle de ses soirées au théâtre, à l'Odéon où il voit jouer Mle Mars, ou Rachel dans Bajazet.

Il manifeste un grand amour de la musique ; à l'Ecole Normale, il avait apporté sa basse, organisé avec des camarades un orchestre de chambre et joué des quatuors.

Il aime les mélodies composées par sa soeur, et l'entendre jouer du piano.

Il aime les opéras italiens et entendre les fameux chanteurs de l'époque: Rubini, Tamburini, Lablache, Grisi - les concerts donnés par Chopin de ses oeuvres. Je ne résiste pas au besoin de lire ce qu'il écrit après l'audition au conservatoire, de la Symphonie Héroïque de Beethoven :

« Jamais morceau de musique ne me fit autant d'impression. J'avais vu nombre de tableaux de bataille, mais je dois dire que nul tableau de ce genre n'exerça sur moi tant d'influence que ce magnifique morceau de bataille - C'était pour moi comme une peinture idéale, dédaignant les figures parce qu'elles ne parlent pas aux sens, toute colorée de sentiments et d'impressions, et, au milieu de mille traits qui font la variété et la vie de ce grand tableau, cette phrase héroïque qui revient sans cesse, répétée tour à tour par tous les instruments, comme l'âme de tous les rangs, comme le sentiment de la valeur qui inspire cette bataille, un et identique au fond, divers par les circonstances au milieu desquelles il se produit.

« Que c'était bon ! Je crois que je vais prendre un abonnement pour tous les concerts de la saison prochaine ».

Nous n'avons de cette période aucune indication sur son activité sportive. Il semble participer avec ardeur aux jeux à l'Ecole Normale - mais étant donné ce que nous connaissons de lui, il est probable qu'il pratique déjà dans sa jeunesse la natation et le patinage, et la marche à pied.

N'oublions pas qu'au milieu du 19e siècle, et surtout dans les milieux étudiants, la pratique des sports est quelque peu méprisée.

Il découvre avec curiosité et plaisir les promenades aux environs de Paris, par exemple le parc de St Cloud et la vue magnifique du hast de la lanterne de Diogène ; il manifesterait certainement là aujourd'hui moins d'enthousiasme, ou Fontenay-aux-Roses, et autres...

Sur ses opinions politiques à ce moment du règne de Louis-Philippe nous savons peu de choses : il est intéressant de noter ce qu'il écrit à propos des émeutes de Juin 1832 :

« Si la République ne devait pas venir à la suite d'une révolution, si je ne détestais pas tant la République (sic), j'applaudirais très fort à une révolution - Toutefois ne craignez as que je ne m'en mêle jamais, car j'aime mieux tout qu'une république au bonnet rouge, celle qui nous menace ». Tout cela parce que le roi avait violé despotiquement les lois, abrogé temporairement la charte - C'est déjà la manifestation d'un libéralisme de principe.

On peut alors le soupçonner d'un peu de bonapartisme : en 1840 il décrit à son père avec beaucoup d'émotion le retour des Cendres et se montre sensible à la gloire impériale.

Pendant longtemps il met sur son bureau une statuette du jeune général Bonaparte, celui des campagnes d'Italie et du Consulat, cc qui ne l'empêche pas d'être foncièrement hostile au Second Empire.

Henri est alors professeur d'histoire en 4e et 3e au Lycée Louis le Grand, puis au Collège Rollin - Les notes d'inspection nous révèlent que son enseignement devait être assez terne; il lui manquait le don d'entraîner, de faire aimer le sujet traité - Il sera mieux à sa place pour enseigner des étudiants que les élèves de 4e et 3e.

Lorsqu'il est suppléant de Guizot à la Sorbonne, puis titulaire de la chaire, les rapports d'inspection nous donnent les traits essentiels de son enseignement :

« Beaucoup de sérieux, de l'érudition, un peu de romantisme, une interprétation morale de l'histoire, une certaine froideur » - Je cite ici Michel Grenot, qui développe ces appréciations, je vous renvoie au texte de son mémoire.

Ses maîtres qui l'estiment se plaignent de ses idées trop arrêtées.

« Lorsqu'on a une conviction, écrit Henri, il y aurait lâcheté de la pallier, quoi qu'il en coûte - Je ne vais pas prendre le mot d'ordre du pouvoir, je ne connais que la vérité."

Michelet dit de lui : « son caractère m'inspire beaucoup de confiance, c'est un jeune homme religieux et grave; c'est vraiment le vénéranda puer de Virgile ».

Vers 1838, Henri pense au mariage ; comment voit-il les qualités de la femme qui pourraient correspondre à son caractère ? Ce sont la simplicité des goûts, l'amour de l'intérieur, la douceur de caractère; il doit pouvoir être occupé quelques heures de son côté sans qu'elle s'ennuie -elle doit aussi tenir sa place dans la société assez choisie où il vit.

Au fond, inquiet de fonder un foyer, vu la modicité de ses ressources, il désire que sa femme puisse aussi contribuer au budget du ménage.

Mais elle doit être bonne mère de famille ; le rôle de la femme étant d'élever des enfants, elle ne peut être auteur en littérature ou en musique : « Toujours une femme artiste est mauvaise mère de famille » écrit-il à sa sœur, bien que celle-ci soit élève au Conservatoire de musique, qu'elle soit bonne pianiste et compose des mélodies - et qu'elle semble élever très bien sa fille Laure -

Henri épouse Hortense Dupire le 26 août 1839.

Idées politiques - sociales - religieuses

Nous allons maintenant quitter momentanément la vie familiale d'Henri, pour examiner la façon dont il pense et agit sur les plans politique, social et religieux.

Chrétien, nous le savons, il l'est toujours : mais, se distinguant en cela de beaucoup de catholiques, il concilie l'esprit-chrétien avec ce que nous appellerons l'esprit de 89, l'esprit libéral, non pas suivant la légitimité d'ancien régime, mais suivant la nouvelle légitimité nationale d'essence démocratique et parlementaire.

En politique, il est, comme son père, sensible à tout ce qui touche à la justice, et toujours partisan de l'ordre; pas de n'importe quel ordre: il est hostile à l'empire autoritaire de Napoléon III auquel il reproche l'oubli des principes, le mépris des droits sacrés, l'abaissement moral des âmes et l'atteinte à la liberté de la presse, hostile, nous l'avons vu, à ce qu'il appelle la république au bonnet rouge, ou la commune; hostile à Louis Philippe lorsqu'il viole la charte.- Au fond, peu lui importe, monarchie ou république, il faut que le régime apporte la liberté et l'ordre à tous.--- C'est dans ce sens qu'il faut juger son action politique lorsque les circonstances l'y conduisent.

Son entrée dans la politique est liée à la réputation de l'ouvrage qu'il a publié en 1847 sur l'Histoire de l'Esclavage dans l'Antiquité, précédé d'une longue préface sur l'Esclavage dans les colonies françaises; pour Henri l'esclavage constitue un crime contre la dignité humaine. Dès que l'Assemblée constituante de 48 a voté son abolition, Henri est nommé secrétaire de la Commission Schoelcher chargée de préparer les conditions pratiques d'exécution du décret et l'intégration des esclaves dans le monde du travail.

Elu ensuite à l'Assemblée législative, il se fait connaître par diverses propositions, dont celle de l'abolition de la mort civile.

En 1850 se présente le projet de la loi Falloux, destinée à supprimer le monopole de l'Université impériale et à autoriser l'enseignement secondaire libre : pour Henri, le père de famille doit avoir la liberté de choisir pour l'éducation de ses enfants les écoles de l'Etat ou les écoles donnant une formation religieuse. Il est donc partisan de cette liberté, mais il vote contre la loi Falloux, car il veut respecter le droit des parents sans aliéner les droits de l'Etat et sans remplacer un monopole de l'Etat par une prépondérance de l'Eglise : il défend l'université dont il fait partie et qui a été créée dans l'esprit libéral de 89 ; il critique les privilèges accordés à l'école libre et aux membres du clergé. Il manifeste ainsi son indépendance vis-à-vis du monde catholique de son temps.

En 1850 il démissionne de l'Assemblée pour protester contre la restriction du suffrage universel votée par la droite, alors qu'il est partisan du vote obligatoire.

Lorsqu'il sera en 71 député du Nord républicain à l'Assemblée nationale, il sera favorable à la loi qui libère l'enseignement supérieur, conciliateur, il fait adopter la création des jurys mixtes entre représentants de l'Université et représentants des écoles catholiques. Pour lui la religion et la science s'éclairent au lieu de se combattre : il veut une libre concurrence qui ne devrait pas être agressive, mais une collaboration Etat-Eglise.

Ultérieurement, il continue à défendre la liberté de l'enseignement pour l'Eglise et pour l'Etat.

Député du Nord et lié avec Ozanam, il connaît à Paris et dans le Nord les misères sociales et l'inconscience des classes bourgeoises vis-à-vis de la situation des classes laborieuses, malgré les efforts généreux de certains patrons ; il déplore la méfiance gouvernementale vis-à-vis des efforts d'instruction populaire.

De façon générale il est tolérant pour les hommes, même ses meilleurs amis, et je dirais même ses enfants, qui n'ont pas ses opinions religieuses ou autres; ce qui ne veut pas dire qu'il accepte ce qu'il considère comme des erreurs. Au fond il est imprégné d'esprit évangélique.

C'est en 1875 qu'il connaît le grand succès de sa carrière politique à propos des lois constitutionnelles : connu par son intégrité morale et intellectuelle, au milieu des partis impuissants à définir le régime politique en France, il se trouve faire appel au sentiment de l'ordre légal nécessaire, qui exclut le provisoire; tenant compte de l'impossibilité de rappeler le Comte de Chambord, au moment opportun il propose aux Orléanistes et aux républicains une formule libérale et conciliatrice, qui ne plait ni aux uns ni aux autres, mais qui est raisonnable. Et c'est le célèbre vote du 30 janvier 1875, à une voix de majorité, de l'amendement qui institue, au sens propre, la République. Puis la Loi sur le Sénat que les partis le chargent de rédiger, et dont il soutient personnellement la discussion et le vote final.

Il suit naturellement toutes les questions qui se rapportent dans l'Eglise à la vie religieuse : avec Mgr Dupanloup il se manifeste contre le Syllabus et accepte les décisions dogmatiques de Vatican 1 sur l'infaillibilité du pape du moment qu'elle ne s'applique pas au domaine temporel ni à l'Etat pontifical.

En fait il se montre peu clérical, plutôt gallican et ses tendances semblent s'orienter vers les points suivants :

La liberté de conscience, le rôle nécessaire des laïcs dans l'œuvre d'évangélisation, l'accent mis sur la collégialité dans l'Eglise avec la primauté du pape, le respect des susceptibilités des peuples dans les pays de mission.

Henri père de famille

Le ménage d'Henri et d'Hortense s'installe à Paris en 1839, au retour de leur voyage de noces en Belgique.

Les naissances d'enfants se succèdent rapidement.

Marie en 1840

Adèle en 1842

Henri en 1843

Paul en 1845

Jeanne en 1848

Valentine en 1849

Les rapports restent très intimes avec les parents Wallon à Valenciennes, les parents Dupire à Douai et avec le ménage Jannet qui habite à Limoges où Louis est nommé proviseur du lycée, en attendant d'être muté à Metz puis au lycée de Versailles.

En 1851 survient le drame de la douloureuse maladie suivie de la mort d'Hortense à Douai. Les lettres d'Henri, de cette époque révèlent l'intimité du ménage et la douleur profonde d'Henri dont on mesure là l'attachement et la sensibilité.

Nous savons peu de choses des circonstances du 2e mariage d'Henri à Valenciennes avec Pauline Boulan. Celle-ci se révéla une vraie mère pour ses beaux-enfants ; elle fut certainement aimante et aimée.

Voici en quels termes Jeanne Petit écrit en 1877 à sa belle-mère :

« Je prierai demain spécialement ma pauvre mère, qui est au ciel depuis bien longtemps, de te rendre auprès de Dieu tout ce que tu as fait pour nous en sa place. Oh ! je suis sûre qu'elle t'aime bien pour tout le dévouement que tu as eu pour les' pauvres orphelins qu'elle laissait, et, comme tu as partagé entre les tiens et les siens ton affection, elle étend également sa protection, j'en ai l'intime persuasion, sur les siens et sur les tiens. »

Nous avons des photos de ces deux aïeules ; elles ont été agrandies et figurent dans le salon de Brise-lames, encadrant celle de leur mari. Celle d'Hortense est plus ancienne, peut-être copie d'un

daguerréotype, très sombre, elle doit déformer sa physionomie.

Les naissances des enfants de Pauline sont :

en 1855 Etienne

en 1861 Marguerite

en 1862 Geneviève.

A partir de son premier mariage, il est beaucoup plus difficile de suivre le détail de la vie d'Henri : marié, il a beaucoup moins de raisons d'exprimer ses sentiments et ses idées en dehors de son intimité conjugale.

Entre 1841 et 1860 nous connaissons peu de lettres. En 1860 Adèle épouse Aristide Guibert, ingénieur des ponts et chaussées, en résidence à Quimper jusqu'en 1865, puis à Lorient jusqu'en 1866 avec une résidence d'été au château de Kermérien, près de Guemenée, dans le Morbihan. Nous avons des lettres assez nombreuses entre le ménage Guibert et la famille de Paris et du Nord. Une analyse de cette correspondance est actuellement entreprise.

De la période de la guerre 1870-71, nous avons un dossier important de lettres échangées entre Paris et la province. Vous verrez dans les souvenirs que nous avons exposés, quelques lettres sur fine pelure envoyées par ballon monté. : Henri était resté à Paris avec son fils Paul, comme canonniers. Ces lettres pourront faire l'objet d'un récit intéressant.

Pour l'après-guerre, les documents intéressants restant dans la branche Guibert sont relativement peu nombreux, car Adèle veuve depuis 1873, a toujours vécu à Paris ou aux Dalles près de son père. Si l'on voulait pousser l'étude familiale, il faudrait demander à chaque branche de faire l'inventaire de ses archives, et d'essayer une synthèse générale.

Marie est entrée religieuse à la Visitation en 1866.

Les mariages des autres enfants d'Henri se sont succédés entre 1871 et 1885.

D'après les lettres qui restent, ces ménages montrent une grande intimité, partageant peines et joies, malgré leurs fortes personnalités et leurs différences de caractères et d'intérêts.

Pour ce qui est d'Henri on sent que ses besoins et sa joie soient de sentir toute sa famille, enfants et petits-enfants, groupés autour de lui. Dans la maison que, chaque été jusque vers 1862, il loue à Chatou, il se plaint facilement de l'attrait qu'exerce Kermérien sur le ménage Guibert et même sur ses propres enfants.

La même tendance se manifeste dans sa longue opposition à l'entrée de sa fille Marie dans un ordre cloîtré. Cette attitude ne rappelle-t-elle pas les réactions de sa mère, lorsqu'elle s'opposait à la possible entrée d'Henri dans les ordres ?

Ultérieurement Henri s'indigne que Pierre Petit, son gendre accepte un poste à Marseille qui lui paraît utile pour sa carrière militaire, mais va éloigner le ménage du noyau familial.

Peut-être lassé de Chatou, ou désireux de se rapprocher de la mer, au cours d'une exploration à pied

de la côte normande entre Etretat et Veules-les-Roses, il remarque le site des Petites Dalles; il y loue une maison en 1867 pour la première fois puis il y achète une maison en 1876. Il crée ainsi son centre familial d'été.

Mais son centre familial permanent, c'est l'appartement de l'Institut de France qu'il habite depuis son élection comme secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres en 1873. Nous avons un plan et des photos de l'intérieur de cet appartement, où dans le salon se trouve son portrait fait par Bastien Lepage en 1875. De ses fenêtres il a la vue qu'il aime tant, du square du Vert galant, et de l'Eglise Saint Germain l'Auxerrois où il va tous les matins à la messe par le pont des Arts.

Là il reçoit enfants, petits-enfants, neveux et cousins, conscient des différences de caractères, d'opinions et de situations, cherchant à leur inculquer l'esprit d'union et de tolérance réciproque, affectueusement autoritaire et généreux. Il y accueille aussi beaucoup de bons et fidèles amis.

L'union de la famille s'est ainsi maintenue au cours de périodes telles que celles du 16 mai, de l'affaire Dreyfus et des persécutions religieuses, qui ont vu tant de familles françaises profondément divisées.

C'est à l'Institut que chaque premier janvier, à 11 h. du matin, tous viennent lui présenter leurs vœux et recevoir des cadeaux. (Depuis sa mort les membres de sa famille se rassemblent au jour de l'an chez l'un d'eux et continuent ainsi la tradition).

C'est de là aussi qu'un matin d'hiver, à 80 ans, il étonne son entourage qui le voit, les patins à la main, s'apprêtant à aller patiner sur le lac du bois de Boulogne.

Comme tous les jours, il a certainement dans sa poche un petit livre noir sur lequel sa fille Adèle plus tard écrira : « livre que mon père avait toujours avec lui » et qui comprend en latin, sans traduction, le Nouveau Testament accompagné de l'ordinaire de la messe, l'Imitation du Christ et le petit office de la Sainte Vierge.

Dans une note à ses enfants du 4 février 1898, il écrit ses dernières exhortations :

« Mon désir est de resserrer entre mes enfants et de consolider les liens d'affection qui les unissent, qu'il n'y ait jamais de refroidissement entre eux pour des questions d'intérêts. Dieu m'a frappé en m'enlevant leurs mères, l'une après l'autre. Il m'a béni en m'entourant de tant de petits-enfants. Je vous le dis à tous, comme Saint Jean : mes petits-enfants, aimez-vous les uns les autres... Songez que c'était le vœu de votre mère, aux uns comme aux autres. C'est le vœu qu'elles ont légué à ma sollicitude paternelle. J'emporte avec moi l'espérance que je n'aurai pas fait en vain appel à des souvenirs si chers et si sacrés ».

Enfin, le 12 novembre 1904, à 93 ans, le soir, lorsqu'assis dans son fauteuil, entouré de tous ses enfants et petits-enfants présents à Paris, il va calmement s'endormir dans la mort, ses filles Adèle, Jeanne et Valentine entendent ses dernières paroles :

« Que cette bénédiction que je viens de recevoir, Dieu la répande sur vous tous, mes enfants. Soyez toujours unis dans la foi et la piété. Ayez confiance dans la providence pour l'accomplissement du vœu que je fais pour mes enfants. Ah ! quand on est en face de la mort... ! »

Il semble, n'est-ce pas, que ce vœu ait été de façon générale exaucé. Un des intérêts de notre réunion d'aujourd'hui est d'avoir donné l'occasion de le rappeler.

Mais ce vœu, s'il a été exaucé, nous le devons aussi à tous ses enfants et petits-enfants, ainsi qu'à leurs cousins Pierre et Béatrice Puiseux, qui l'ont porté et transmis à leurs descendants, et pas seulement aux héritiers du sang, mais aussi à tous les conjoints qui l'ont fait leur. Permettez-moi de nommer particulièrement une de celles qui ont pris la charge longtemps de notre réunion annuelle, Béatrice Puiseux, que nous vénérons comme une ancêtre très aimée.

Notre tradition ne semble-t-elle pas surannée dans notre monde actuel ? Mais tant pis ! soyons en fiers et conservons la bien vivante mes chers amis.

Principaux documents utilisés

1°) Nécrologie de M. WALLON par Alfred Croiset 1904

2°) Analyse de la correspondance familiale Wallon entre 1812 et 1841 manuscrit de Joseph Petit.

3°) Mémoire de maîtrise d'histoire sur :

Henri Wallon

les fondements et l'évolution de ses idées

les motivations de ses activités

par Michèle Grenot 1973

4°) Mémoire de maîtrise d'histoire sur : un correspondant d'Henri Alexandre Wallon l'abbé François Alexis Rara 1834-1877 par Didier Dastarac 1974.

5°) Lettres diverses existant dans les archives de la famille d'Aristide et Adèle Guibert.

Tous ceux qui disposeraient dans leurs archives d'éléments permettant de compléter ou de modifier le texte du présent essai sont priés de vouloir bien les communiquer à Henri Guibert.

Puis **Yvonne Rodary** fit un exposé sur Henri Wallon et sa famille aux Petites-Dalles :

Réunion familiale des descendants et neveux d'Henri Wallon

* * *

Les Petites Dalles, 13 septembre 1975 HENRI WALLON ET SA FAMILLE AUX PETITES DALLES

D'après des lettres des traditions familiales et des souvenirs vécus recueillis par Yvonne Rodary
une des arrière petites-filles d'Henri Wallon

LES PETITES DALLES...

Comment cette vallée boisée du Pays de Caux est-elle devenue depuis cent ans un lieu de réunion et de vacances pour la famille d'Henri Wallon ?

La famille d'Henri Wallon est originaire de Valenciennes, dans le département du Nord ; lorsque Henri habita Paris, dès que ses examens et ses travaux lui en laissaient le loisir, il partait pour Valenciennes. Sa soeur Sophie et son beau-frère Louis Jannet habitaient la ville toute proche de Douai, où se trouvait également la famille de sa femme, Hortense Dupire.

Après la mort de sa femme, et son second mariage avec Pauline Boulan, Henri prend l'habitude d'installer sa famille pendant les mois de printemps et d'été dans les environs de Paris, ce qui lui permet de revenir travailler chaque jour à Paris.

En 1853 et 1854, il loue une maison à Chatillon-sous-Bagneux, puis, de 1855 à 1861, à Chatou, non loin de ses amis Lussigny.

En 1862, il est attiré par la Bretagne, où habite sa fille Adèle qui a épousé Aristide Guibert, Ingénieur des Ponts et Chaussées, d'origine bretonne ; il va chez eux à Kermerien, à Quimper, à Port-Louis.

En 1864, il emmène sa famille à Lion-sur-Mer dans le Calvados.

Enfin, en 1865, il se préoccupe d'un lieu de vacances, et le 16 juillet, il écrit à ses filles Marie et Adèle :

"... votre maman me parle encore des Petites Dalles sur la côte de Normandie, endroit où se rendent Madame Avignon et sa fille Madame Gréard : » (grands amis de Douai.) ;

et le mercredi 2 août :

"Je veux vous parler, mes chères enfants, d'un petit voyage que je viens de faire pour chercher un lieu de vacances. Parti pour Fécamp, j'ai visité la ville..., puis je suis reparti le lendemain pour Saint-Valery-en-Caux, me proposant de visiter au passage les différentes vallées qui coupent cette longue ligne de falaises. Sur cet espace de huit lieues, il n'y en a que trois : les Grandes Dalles, les Petites Dalles et Veulettes.

"Je n'en compte pas une quatrième, Saint Pierre en Port qui est si étroite qu'il n'y a pas d'autre habitation que la cabane des douaniers. Le village est sur la hauteur, mais, pour aller à la mer, il faut descendre une falaise haute comme une fois et demie les tours de Notre-Dame, et la pente est si raide qu'on pourrait craindre qu'un enfant ne roulât du haut en bas.

"Les Grandes Dalles et les Petites Dalles sont deux vallées parallèles plus larges et où les habitations sont échelonnées jusqu'au village de Sassetot qui est à trois kilomètres et où se trouve l'église.

"Les Grandes Dalles n'ont que des maisons de paysans.

"Aux Petites Dalles, il y a quelques maisons bâties pour des baigneurs, entre autres, celle où se trouvent Madame Gréard et Madame Avignon. Il n'y a que là où nous pourrions songer à nous établir, ... au premier étage... On a la mer à sa porte, et même, dans les grandes marées, on pourrait l'avoir chez soi. Il y avait l'an dernier un jardin que la mer a enlevé cet hiver.

"... j'ai vu encore Veulettes Saint-Valery-en-Caux... Veules

Mais je crois que l'on doit plutôt incliner vers les Petites Dalles.

"Votre tante Barbedienne (sa belle-soeur)..., aimera peut-être mieux aller à Ault, si l'on trouve quelque chose, et nous l'y suivrons... mais je doute que le pays soit aussi beau là qu'aux Petites Dalles ! »

La maison des Petites Dalles à laquelle pensait Henri Wallon, était l'Hôtel Bouillon, maison ayant un rez-de-chaussée, un étage et des mansardes, entourée d'un jardin avec arbres fruitiers. Elle était

située entre la maison qu'il achètera dix ans plus tard et la plage, sur le haut de la plage actuelle. Elle sera démolie en quelques années par la mer.

La famille d'Henri Wallon passa l'été 1865 à Ault, et l'été 1866 à Sainte Marie près de Pornic, dans la Loire Atlantique.

En 1867, Henri Wallon pense aller à Arromanches, mais les bains de mer deviennent à la mode et il est difficile de trouver à se loger

Henri Wallon rencontre son ami, Monsieur Deltour, qui va rejoindre sa femme aux Petites Dalles : "Si vous y trouviez quelque logement à notre convenance, veuillez nous l'écrire".

Monsieur Deltour trouve un chalet, et, en quelques jours, la décision est prise, car ce chalet est très demandé "le pays est joli, le chalet est sur la mer et l'on y -jouit de la plus grande liberté".

Quel est ce chalet ? Nous supposons que c'est la maison du Père Senne, un ancien marin (aujourd'hui, la villa La Plage).

Les Wallon trouvent aux Petites Dalles Mesdames Avignon et Gréard, Monsieur et Madame Deltour, et la famille Crosnier, de Rouen. L'air de la mer avait été conseillée à leurs deux filles, Laure (qui épousera Henri, fils aîné d'Henri Wallon) et Louise (Madame Renard). En 1867, les Crosnier terminent la construction du "Chalet" un peu plus haut sur la falaise.

En 1869, la famille Wallon semble s'être un peu dispersée : en Bretagne et aux Petites Dalles.

Le gendre d'Henri Wallon, Aristide Guibert vient faire connaissance des Petites Dalles par un temps épouvantable, le 17 septembre ; "... la gare de Fécamp avait perdu sa toiture et la tempête a rendu très difficile la course en voiture de Fécamp aux Petites Dalles".

En 1870, La famille Wallon se compose de :

la mère d'Henri Wallon, Madame Veuve Alexandre Wallon née Fébronie Caffiaux, dite Fédé, qui a alors 89 ans. Elle a deux enfants : Sophie et Henri. Sophie Wallon, 59 ans. Elle est veuve de Louis Jannet, son gendre, Victor Puisseux, 50 ans, qui en 1858, a perdu sa femme Laure, fille unique de Sophie Wallon.

ses petits--enfants : Louise, 18 ans Marie, 17 ans Pierre, 15 ans André, 14 ans dont s'occupe beaucoup la Grand--Mère, Sophie Jannet.

Il ne semble pas qu'ils soient venus aux Petites Dalles, malgré la très grande intimité qui existe entre les deux familles. Les Puisseux sont attirés plutôt par la montagne Gérardmer, puis les Alpes.

Henri Wallon 58 ans, alors professeur à la Faculté des Lettres de Paris Membre de l'Institut, Ancien Député, sa femme, Madame Henri Wallon, née Pauline Boulan, 50 ans ; ses neuf enfants six, nés d'un premier mariage avec Hortense Dupire, décédée en 1852 :

- Marie Wallon, 30 ans, religieuse de la Visitation.

- Adèle Wallon, 28 ans, qui a épousé en 1860 Aristide Guibert, 36 ans, Ingénieur des Ponts et Chaussées. Ils ont alors cinq enfants :

Marie, 8 ans, Henri, 6 ans, Maurice, 5 ans, Anna, 3 ans, Joseph, 1 an.

- Henri Wallon, 27 ans, qui sort de l'Ecole Normale Lettres

- Paul Wallon, 25 ans, élève à l'Ecole des Beaux-Arts, Architecture

- Jeanne Wallon, 22 ans, fiancée au Capitaine Petit
- Valentine Wallon, 21 ans (plus tard Mme Célestin Deltombe).

Les trois plus jeunes enfants nés du second mariage :

- Etienne Wallon, 14 ans - Marguerite Wallon, 9 ans, (plus tard Mme Charles Rabut) , Geneviève Wallon, 8 ans, (plus tard Mme Charles Rivière).

Lorsque la guerre de 1870 éclate, la famille d'Henri Wallon est aux Petites Dalles, et il est inquiet ; il voudrait les voir regagner le nord de la France ; lui-même reste à Paris avec son fils Paul ; mais le siège de Paris va bientôt commencer. Une lettre de Valentine à son père (17 septembre 1870) dit son regret de partir "de ce petit endroit où nous sommes si tranquilles et si retirés, où tous les jours arrivent des étrangers Il ne vient pas à l'esprit qu'on puisse y courir aucun danger. Mais l'hiver serait bien dur à supporter ici pour Grand Maman dans cette maison, où l'on ne peut guère se défendre du froid. Nous nous décidons à partir vite, comme tu nous le demandes".

Il est frappant de voir que les trois guerres, qui ont touché trois générations, ont trouvé une partie de la famille aux Petites Dalles septembre 1870, août 1914, mai 1940. Chaque fois, un départ rapide a dû être décidé, avec chaque fois ce même regret de quitter les Petites Dalles si calmes et si paisibles.

Après les grandes inquiétudes du siège de Paris, la famille Wallon se retrouve et s'agrandit :

le 27 juillet 1871, dans l'église Saint Jacques du Haut Pas, mariages
de Jeanne Wallon et du Capitaine Petit
de Valentine Wallon et de Célestin Deltombe.

et le 12 août 1871, à Rouen, mariage d'Henri Wallon et de Laure Crosnier qui s'étaient connus aux Petites Dalles.

Dans la suite, bien d'autres fiancés s'y rencontreront...

1871, 1872, 1873. Pendant ces années, la -famille se retrouve aux Petites Dalles, les uns invités dans le chalet des Crosnier, les autres habitant dans des maisons louées, comme "Les Sumacs", près de la famille Ledun.

L'année 1873 fut assombrie par la mort brutale du gendre d'Henri Wallon, Aristide Guibert, enlevé en quelques jours par une "fièvre pernicieuse", laissant six enfants dont l'aîné a onze ans. Sa femme, Adèle Guibert attend un septième enfant qui naîtra quatre mois plus tard.

Toute la famille Wallon les entoure d'une chaude affection ; les liens familiaux se resserrent. Désormais, les Guibert ne feront plus de longs séjours en Bretagne, et passeront leurs vacances aux Petites Dalles avec leurs cousins.

En 1875, la calme vallée des Petites Dalles et ses environs, virent arriver des hôtes inattendus. Les médecins de l'Impératrice Elisabeth d'Autriche lui avaient conseillé un séjour au bord de la mer, sous un climat tempéré, dans un pays frais et boisé. La Normandie parut remplir ces conditions et le château de Sassetot le Mauconduit fut loué pour l'été. L'Impératrice y arriva le 31 juillet 1875 avec sa fille, la petite archiduchesse Valérie et une suite d'environ soixante personnes.

Dès le lendemain, elle descendait aux Petites Dalles, où elle devait prendre les bains qu'on lui avait

ordonnés.

"Ce petit pays n'était pas encore ce qu'il est devenu depuis. On y trouvait plus de chaumières que de villas, et sa population peu nombreuse se composait surtout de pêcheurs. Cependant quelques parisiens venaient déjà y passer la saison... Une cabine spéciale avait été dressée sur le haut de la plage, et un couloir en toile descendait jusqu'à la mer pour éviter à l'Impératrice d'être poursuivie par les regards indiscrets". (d'après des articles d'Ernest Daudet, publiés sous le titre "la chronique de nos jours")

Ernest Daudet se trouvait chez des amis à Fécamp. L'année suivante, il commencera la construction d'une maison aux Petites Dalles, la Renardière.

L'Impératrice ne rencontra aucun Français pendant son séjour à Sassetot. Ernest Daudet avait été chargé par le Duc Decazes, Ministre des Affaires Etrangères, de porter un pli à l'Impératrice ; il le remit entre les mains du secrétaire de Sa Majesté.

Henri Wallon, qui était alors Ministre de l'Instruction Publique, des Cultes et des Beaux Arts, devait également faire une démarche. Il emprunta à son ami Monsieur Crosnier sa calèche pour arriver dignement au château de Sassetot... et il y déposa sa carte.

Cette aimée--là, Henri Wallon avait loué au Père Saillot une partie de la maison qu'il achètera l'année suivante.

L'année 1876 fut une année importante dans l'histoire de la famille aux Petites Dalles.

Vingt--trois enfants et petits--enfants se retrouvèrent autour d'Henri Wallon et, de sa femme ; ils étaient donc vingt--cinq, et il faut y ajouter sept domestiques, car il y avait de nombreux bébés. "C'est la bonne petite vie des Dalles, où l'on se retrouve sur la plage, où l'on se baigne, où l'on va l'un chez l'autre, en promenade".

Henri Wallon se décide alors à acheter les deux maisons Saillot. "La grande maison (aujourd'hui Brise Lames) n'est certainement pas élégante, mais elle est solide, commode, assez spacieuse et possède une si belle vue sur la mer que l'on s'y trouvera bien, quand on aura fait quelques changements intérieurs".

Derrière cette maison, se trouve une petite maison basse.

L'acte d'achat fut signé le 28 septembre 1876 ; les travaux d'aménagement commencèrent tout de suite et le 8 août 1878, une lettre de Madame Henri Wallon nous donne quelques précisions :

"Nous voici donc encore une fois réunis ici, et cette fois tout à fait chez nous. Le rez--de--chaussée est bien changé à son avantage les deux pièces sont d'une bonne grandeur. Dans l'une des deux, on a établi une cheminée, nous avons apporté un tapis et un bureau, et votre Père s'y trouve très bien, loin du bruit des enfants, et aussi près de la mer que possible.."

C'est en cette année 1878, le 20 septembre, que les Petites Dalles furent bouleversées par un dramatique événement dont la famille Wallon garde le souvenir, le sauvetage.

Nous en trouvons le récit dans les journaux de l'époque, Henri Wallon lui--même, l'a raconté dans une lettre à ceux de ses enfants qui n'étaient pas aux Petites Dalles. Il travaillait alors à l'Histoire du Tribunal Révolutionnaire. Et voici son récit :

"Je m'étais mis au travail vers les sept heures (dans son cabinet de travail donnant sur la terrasse), quand, peu après, je vis de mon fauteuil, notre voisin, Monsieur Bayard (professeur d'allemand au

Collège Rollin) et ses deux filles, accompagnés de Monsieur Weber, ministre protestant, traverser la plage pour se baigner. La mer avait été très grosse les derniers jours, elle était encore assez mauvaise, elle baissait et ses vagues se brisaient à la limite des galets. Il pleuvait, et je me disais il faut avoir du courage pour se baigner à cette heure par ce temps--là, mais ils en avaient assez l'habitude. Quelques instants après j'entends des cris prolongés...

"En prenant cette maison sur la mer, j'avais eu la pensée que quelques appareils de sauvetage pourraient être utiles, et j'avais acheté une ceinture formée de plaques de liège et une petite bouée. Ils étaient au grenier on me lance la bouée et je m'en saisis... les cris lugubres se répétaient, il n'y avait pas à attendre...

"En ayant de l'eau à mi-corps, je vis Etienne (alors élève sortant de l'Ecole Normale) qui me suivait. Réveillé par le bruit, il avait passé un pantalon à la hâte. La terre me manquant bientôt, je fus quelque temps sans rien voir, tant les lames étaient hautes. Les cris avaient cessé, je me dirigeai au jugé quand, me trouvant en haut d'une vague, j'aperçus deux des personnes en péril, une des deux jeunes filles et Mr Weber. - La jeune fille était sans mouvement, péniblement soutenue par son compagnon. Je leur laissai la bouée à laquelle s'accrocha la jeune fille et Mr Weber put se remettre à nager pour son propre compte... mais nous fûmes tous séparés les uns- des autres par un caprice du courant et des vents et, pendant une demi heure que j'eus encore à nager, je ne vis plus ni eux, ni Etienne, ni la soeur, ni le père...."

Il étaient emportés en pleine mer, Etienne nageait à côté de la deuxième jeune fille, prêt à lui venir en aide, au besoin.

"et je me disais : 'la première chose à faire serait de mettre une barque à la mer.

C'est ce que fit le Père Senne, aidé de deux autres marins, ils mirent une petite barque à l'eau, mais durent la ramener, lamer étant trop forte pour cette embarcation.

"Juge de ce que devait éprouver ta maman, tes sœurs, Adèle et ses enfants en les voyant renoncer à la seule tentative qui put nous sauver. On n'apercevait plus que quelques têtes s'éloignant du rivage". Le Père Senne reprit une grande barque, put la mettre à l'eau et repêcha l'un après l'autre les malheureux nageurs, dont certains étaient très affaiblis, presque inanimés. Henri Wallon, le plus éloigné fut repêché le dernier. Monsieur Bayard avait réussi à se sauver tout seul, étant probablement moins dans le courant, mais il ne savait plus où il en était. Pendant trois quarts d'heure, les nageurs avaient reçu le choc des vagues les frappant "avec une régularité de balancier sur la nuque ou sur le visage". De plus, Henri Wallon était alourdi "ayant tous mes vêtements, moins mon habit et mes pantoufles.

"Avec quelle joie et quelle émotion nous avons été reçus au rivage !"

Entouré des siens, il leur dit simplement : "J'ai bien cru que mon Tribunal Révolutionnaire n'irait pas jusqu'au 9 Thermidor".

Après s'être changés, Henri Wallon et son fils se mirent à arpenter par deux fois le village dans toute sa longueur -une heure après, il se remettait au travail, entendant bien- ne rien changer à ses projets de la journée.

Les baigneurs sauvés restèrent de grands amis de la famille. Ils firent construire aux Petites Dalles une villa, aujourd'hui les Syrénuses.

Les journaux parlèrent de cet événement, le gouvernement fit une enquête... Des médailles furent décernées : aux deux sauveteurs qui avaient exposé volontairement leur vie : Etienne eut une médaille d'argent et son Père, qui avait alors soixante-six ans, une médaille d'or de sauvetage.

Un mois plus tard, le 31 octobre 1878, Henri Wallon perdait sa femme subitement d'une congestion

cérébrale. Ce long sauvetage de trois quarts d'heure, auquel elle assistait de la plage, craignant de voir périr son mari et son fils, n'avait-il pas ébranlé sa santé ?

En 1881, Henri Wallon fit construire, sur l'emplacement de la maison basse qui se trouvait dans son jardin, une villa (aujourd'hui "L'épine") pour sa fille Adèle Guibert. Il acheta ensuite une troisième maison voisine, pour sa fille Jeanne Petit.

En 1893, fut construite, grâce à la souscription de tous les habitants, la chapelle des Petites Dalles.

Et chaque été voyait se réunir autour d'Henri Wallon un grand nombre de ses petits--enfants. Ayant une passion pour les bains de mer, il donna ce goût, autant qu'il le pouvait, aux jeunes qui l'entouraient. Il allait sur la plage pour assister aux joyeux ébats de tous ; et, lorsqu'il ne descendit plus sur les galets, il restait assis sur la terrasse et suivait les bains avec une longue--vue. Les vacances étaient très animées ; on jouait beaucoup la comédie ; ainsi, en 1880, les parents jouent à leurs enfants « La poudre aux yeux » de Labiche, et les enfants jouent "La grammaire". Il nous reste bien des photos de ces divertissements. On se promène beaucoup à pied ; on fait des grands pique-niques qui rassemblent cousins et amis ; on pêche ; on joue au croquet, jeu fort à la mode (chaque maison avait son terrain de croquet) ; plus tard, on jouera au tennis. Les familles amies, les Crosnier, Bayard, Bardy, Muzard, Daudet et d'autres se retrouvaient chaque année.

Mais, vingt--six ans après l'événement dramatique du sauvetage, une nouvelle émotion secoue les Petites Dalles : un incendie.

Cet incendie du 14 août 1904 nous est connu par bien des récits, mais surtout, d'une manière très précise, par des lettres de Paul et de Sophie Wallon à leur fils Georges, alors en Allemagne. L'incendie se déclara dans une maison en bois bâtie entre la maison actuelle, l'Epine, et la route. Cette maison avait été transformée en casino. Une représentation y avait été donnée, et elle avait été suivie d'un bal. A onze heures du soir, le feu prit sur la scène, mais tous les couples de danseurs purent s'échapper; ce fut bientôt un immense brasier. Inquiet pour la maison toute proche d'Henri Wallon, on l'aida à s'habiller à la hâte; on le fit passer par la terrasse, puis remonter par la terrasse du chalet Crosnier où il passa la fin de la nuit, se -demandant si ses papiers et ses notes manuscrites avaient été mis en lieu sûr ; d'ailleurs sa maison ne fut pas touchée.

Pendant ce temps, on avait évacué la maison où habitait Adèle Guibert et emmené les enfants chez les Paul Wallon, aux Mouettes, car le feu du casino, poussé par le vent, avait atteint la charpente et les balcons de ce chalet contigu. La pompe de Sassetot tardait à arriver, elle ne sera là qu'à deux heures du matin. Jusqu'à ce moment, les personnes de la famille, (même les femmes) et les baigneurs de bonne volonté faisaient la chaîne pour se passer des seaux d'eau, bien insuffisants. Lorsque la lance arriva, on s'aperçut que les caoutchoucs des tuyaux étaient durcis ! A cinq heures du matin, le feu était éteint, mais la pauvre maison était très détruite Adèle Guibert et sa fille Anna Lancrenon avaient presque tout perdu.

"Tous craignaient une grande commotion physique et morale pour Bon Papa. Il n'en a rien été. Cette nuit passée hors de chez lui, dans un costume très sommaire, sur un canapé du salon Crosnier, ne l'a aucunement indisposé. Vers six heures, il quitte son abri provisoire pour rentrer chez lui, s'habiller, aller à la messe de 7 heures et rentrer ensuite travailler selon son habitude. Il donne immédiatement ses instructions à son fils Paul pour le règlement du sinistre avec la Compagnie d'Assurance, et pour la reconstruction de la maison".

Trois mois après cet incendie, le 12 novembre 1904, revenu à Paris, Henri Wallon s'éteignait paisiblement dans son appartement de l'Institut de France. Il allait avoir 93 ans.

Ses deux maisons furent attribuées à sa fille aînée, Adèle Guibert. A la mort de celle-ci, en 1920, elles reviendront à deux de ses enfants celle qui est le plus près de la mer aux André Guibert, elle s'appellera Brise Lames, l'autre, celle qu'il avait fait construire et reconstruire par son fils Paul Wallon, l'Epine, à Paul et à Anna Lancrenon.

Une partie de ses enfants et petits-enfants continuera à venir passer les mois de vacances aux Petites Dalles, dans diverses maisons achetées ou louées.

Le pays n'eut pas à souffrir de la Guerre-19-14-1918, par contre il fut ravagé pendant la guerre 1940--1944.

Pendant l'hiver 1939-1940, plusieurs familles restèrent aux Petites Dalles, les enfants allaient en classe à Saint Pierre en Port - et ce fut un hiver très rude avec beaucoup de neige et de verglas, qui laisse, cependant, un merveilleux souvenir aux écoliers de cette époque.

En mai 1940, au moment de l'entrée en Belgique des Allemands, ils quittèrent les Petites Dalles. Le "Mur de l'Atlantique" devint une réalité ; on ne pouvait atteindre la mer que par une chicane barrée de fils de fer barbelés. Seuls quelques pêcheurs du pays et quelques très rares estivants avaient l'autorisation d'y passer, soigneusement contrôlés à l'aller et au retour.

Les maisons non habitées furent vidées de leurs meubles. Dès 1942, les Allemands enlevèrent les poutres des maisons pour la construction de leurs défenses car la falaise d'amont était creusée de couloirs souterrains aboutissant d'une part à des blockhaus armés de canons et à des abris de mitrailleuses, d'autre part à des maisons souterraines pour la garnison. Craignant un débarquement de troupes alliées les Allemands firent évacuer en plusieurs fois la partie du village proche de la mer. Enfin, en février 1944, le village fut complètement évacué, et ce fut un départ sinistre, dans un pays couvert de neige où chacun essayait d'emporter tout ce qu'il pouvait dans des voitures d'enfants, dans des charrettes à bras ou à chevaux.

Personne ne pouvait plus entrer dans les Petites Dalles, le village fut miné,

Ces souvenirs sont déjà lointains le village fut déminé en 1945 et 1946; les maisons furent lentement reconstruites, sauf la tour Fiquet et l'hôtel des Bains qui firent place à un terrain de jeux et à des parcs pour autos.

Aujourd'hui, il y a aux Petites Dalles, neuf maisons qui appartiennent à des descendants d'Henri Wallon :

-ses deux maisons Brise-Laines : Germaine Thillaye Roger Guibert

L'Epine : Lancrenon puis Paul et Yvonne Rodary

-la maison Petit, l'Erable aujourd'hui aux Rodary

-le chalet construit par Paul Wallon les Mouettes : Guy et Françoise Georges-Wallon

les Chrysanthèmes, achetée par Paul Wallon, lui-même fils de Paul Wallon aujourd'hui Simone wallon et ses neveux Michèle Bonnemaïson et Pierre Wallon

-les Bambous, achetée par Madame Jean Guibert puis Gérard Guibert.

-les Pervenches, achetée par Charles Wallon, aujourd'hui à François Charles Wallon

une maison achetée par les Perpillou, (descendants des Demangeon Wallon)

les Pins, construite récemment par les Robert Lancrenon.

Ainsi, cent dix ans après la première visite d'Henri Wallon aux Petites Dalles, et presque cent ans après l'achat de sa maison, les "Petits Dallais" de la famille qui sont surtout des descendants d'Adèle Guibert et de Paul Wallon sont très heureux de recevoir leurs cousins, et d'évoquer avec eux tous ces souvenirs.

Chanson composée pour cette occasion : REUNION FAMILIAL LES PETITES-DALLES, SAMEDI 13 SEPTEMBRE 1975 (Tous en chœur)

Ah oui ! que j'ai le cœur à l'aise
Quand je retrouve mes cousins - oui, mes cousins !
Sur la plage, entre les falaises,)
Nous chantons tous avant le bain (avant le bain). (bis

Venus des quatre coins de France
Notre famille est réunie -- oui, réunie !
C'est une belle performance,)
Aux Petites--Dalles, en Normandie (en Normandie), (bis

Notre aïeul a choisi lui-même
La maison face à l'horizon -- à l'horizon!
Elle se dressait comme un emblème)
Il devint le CHALET WALLON (Chalet wallon). (bis

Ce chalet tout comme un poème
D'arbres et de fleurs est entouré -- est entouré !
Les "Pervenches" et les "Chrysanthèmes")
Près des "Bambous" ont prospéré (ont prospéré). (bis

Tout près de l'ombre d'un "Erable"
La rouge "Epine" ensoleillée -- ensoleillée !
Trouve un espace favorable)
Pour voir "où en est la marée ?" (oui, la marée). (bis -

Sur le plateau d'une falaise
Résiste (?) au vent un bois de "Pins" -- un bois de pins !
Sur les fougères bien à l'aise)
Les "Oiseaux chantent au Bois d'sapins (au Bois d' sapins). (bis-

Magnifique dans ses tempêtes,
Paisible dans les soirs d'été - les soirs d'été !
La mer offre le ciel aux "Mouettes")
Pour y planer leurs envolés (leurs envolés). (bis

Il est bien temps qu'on le proclame,
Dans la gaieté et les chansons - et les chansons !
Du logis nommé « Brise-lame")
Sont né tous les Chalets Wallon (Chalets Wallon). (bis-

Simone GOURDIN

ENAWRA DEL TOMBE LO